

Cantons actuelles

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **80 (1992)**

Heft 7

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Attention, école !

Chaque année, des centaines d'enfants sont victimes de la route sur le chemin de l'école. A Yverdon, l'APEY a entrepris une étude globale de la situation yverdonnoise.

« **E**n sortant de l'école, nous avons rencontré... » Prévert nous rappelle qu'autrefois le chemin de l'école était un lieu de découvertes, de jeux et de relations sociales. Aujourd'hui, les rues et même les chemins de campagne qui mènent à la classe sont devenus routes. La vie moderne a créé un conflit difficilement soluble entre piétons et automobilistes.

Membres du comité de l'Association des parents d'élèves à Yverdon (APEY commission circulation), deux mères de famille, Anne Giroud, (quatre enfants), Anne DuPasquier, (deux enfants), ainsi que Jean-Michel Martin, (trois enfants) s'inquiètent des nombreux passages dangereux sur le parcours des enfants se rendant à l'école. Ils décident dès 1989 de réaliser une étude des chemins empruntés par les jeunes enfants pour rejoindre à pied leur école dans l'ensemble de la ville.

Cette année-là 41 enfants de moins de 14 ans ont été tués et 2363 autres blessés dans des accidents de la circulation en Suisse. Parmi ces jeunes victimes, 894 (20 morts et 874 blessés) se rendaient à pied à l'école (statistiques du Bureau de prévention des accidents).

Besoin de dialogue

« Nos objectifs », confie Anne Giroud, « c'est d'augmenter la sécurité en diminuant les risques d'accidents (première cause de mortalité pour les enfants de 5 à 14 ans!). C'est aussi d'améliorer la qualité des cheminements afin de privilégier l'autonomie des enfants. Nous voulons susciter la réflexion sur les problèmes de circulation à Yverdon et encourager le dialogue entre les personnes concernées et les autorités ».

Dans un premier temps, une enquête circule auprès des parents. Le fort taux de participation démontre sans doute une certaine anxiété des parents face aux dangers de la route. Dans l'ensemble des écoles yverdonnoises, 66% d'entre-eux répondent au questionnaire (540 élèves sur 800). Il s'avère que parmi ceux ayant répondu, 84% ont des enfants qui se rendent à pied à l'école, 61% voient des dangers sur le parcours emprunté par leurs enfants et 44% ont imaginé des solutions. Sur la base du questionnaire, seize points noirs ont été répertoriés et reportés sur une carte. De tous

les dangers, la vitesse des véhicules est celui qui est le plus profondément ressenti par les piétons. L'aspect rectiligne du réseau des routes et leur largeur explique l'allure souvent excessive des véhicules. Une carte a été également établie.

Le rapport est suivi d'un descriptif et de propositions concrètes d'aménagement pour chaque endroit jugé dangereux. Elles vont de la réduction du trafic de transit aux réductions par différents moyens de la vitesse, en passant par les giratoires, l'amélioration des traversées piétonnes ou la promotion de circuits piétonniers. D'autres éléments entrent également en considération comme la diminution du climat d'agressivité, des nuisances sonores et de la pollution de l'air.

Premier bilan

Un an après la sortie du rapport, le bilan est positif. « Les mentalités évoluent lentement, mais évoluent tout de même », constate Anne Giroud. « Quelques réalisations ont vu le jour comme des mesures de modération du trafic sur la petite ceinture ou l'installation de feux « intelligents »*. Au fur et à mesure que les choses se mettent en place, nous nous sentons présents et crédibles. Le contact avec les ingénieurs du trafic est très positif et une collaboration est née. Nous avons acquis un statut d'interlocuteur. Le plus difficile est de se faire entendre par les autorités qui ont malheu-

reusement souvent des réticences face à des associations comme la nôtre ».

Interrogée à son tour, Antoinette Martin, responsable de la sécurité sociale au sein de la Municipalité d'Yverdon reconnaît que le dialogue est difficile. Selon elle, la Municipalité est consciente du problème qui devient de plus en plus crucial avec l'augmentation incessante du trafic routier. « La sécurité des enfants nous préoccupe depuis plus longtemps que l'APEY, mes collègues masculins autant que moi. Il serait faux de croire que les hommes sont moins sensibles ou se sentent moins concernés que les femmes par ces problèmes. Ils n'ont pas attendu que j'arrive pour agir. Prenez par exemple le jardin de circulation. Cela fait des années qu'il existe et qu'un gendarme attiré y consacre la majeure partie de son temps. A mon avis, le problème des enfants dans la circulation est aussi une question d'éducation. C'est aux parents avant tout d'apprendre aux enfants le comportement dans la rue... et de donner le bon exemple! »

Si la voie du dialogue est difficile, l'expérience tentée est positive car elle démontre d'une volonté d'agir concrètement et de manière constructive alors que tant d'autres ne se complaisent qu'à râler...

Sylviane Klein

* La première installation lumineuse de ce genre en Suisse a été inaugurée le 7 mai 1991 à Genève. Les feux sont programmés de manière à accorder le passage aux véhicules respectant la limitation de vitesse. Dans le cas contraire ou lorsqu'un piéton le demande, il passe au rouge.

Voiture géante



(sk) – Au regard des petits enfants, une automobile est gigantesque. Pour que l'adulte prenne conscience de cette vision enfantine, l'ATE a réalisé un matériel d'exposition intitulé « L'enfant et la voiture géante »*. Cette voiture, une baudruche gonflable surdimensionnée multiplie les dimensions d'un véhicule afin que les adultes réalisent la réalité comme la perçoivent les enfants. Fonctionnellement et pratiquement, c'est

dans ces proportions que les petits voient la rue. Beaucoup d'autres aspects de la circulation sont ainsi perçus par eux différemment, comme l'évaluation des distances ou l'anticipation des réactions des autres qu'ils sont incapables de faire.

* Cette exposition est mise gratuitement à disposition de groupes ou d'associations. Renseignements: Georges Kolb, ATE, 1638 Brenles, (021) 905 15 73.

Berne

Femmes battues

(nh) – Les membres de l'Association pour la protection des femmes maltraitées et leurs enfants ont enfin obtenu un début de réponse du canton de Berne. Ce dernier, par l'entremise d'une commission consultative des œuvres sociales, vient de donner un premier préavis favorable à un projet de foyer pour femmes battues et leurs enfants. Créée en décembre 1990, l'Association pour la protection des femmes maltraitées se bat depuis pour pouvoir ouvrir Solidarité Femmes, un refuge pour femmes battues, à Bienne. La jeune association a dû suivre un véritable parcours du combattant avant d'obtenir une première réponse favorable des autorités cantonales. Elle s'est d'abord heurtée aux caisses vides des pouvoirs publics et aux restrictions budgétaires avant de lancer une pétition en septembre dernier. Plus de 1700 signatures de soutien ont été récoltées sur une période d'un mois et remises au directeur du Département des œuvres sociales. La situation semble s'être dès lors décaillée. Le canton et la ville de Bienne ont reconnu la nécessité d'un tel projet.

Pour les membres de l'Association pour la protection des femmes maltraitées et leurs enfants, ce préavis favorable «est déjà un bon point d'acquis». Le tour n'est cependant pas gagné d'avance. Le projet doit encore être étudié par différentes commissions, examiné ensuite par le Conseil d'Etat, avant que le Grand Conseil prenne une décision finale en septembre prochain.

Les membres de l'association pour la création de Solidarité Femmes ont pris les devants. Avant même une décision définitive du canton, elles se sont mises à la recherche de locaux. «Nous avons en vue une maison de trois étages et douze chambres, mais le contrat n'est pas encore signé», expliquent-elles. Si la maison répond aux exigences de l'association, elle sera louée à partir du mois de juillet (c'est une condition de l'agence immobilière). Et si tout se passe comme prévu et que le projet est accepté par le Grand Conseil au mois de septembre,

les premières démarches pour trouver du personnel qualifié débiteront aussitôt. Selon le calendrier établi par l'Association pour la protection des femmes maltraitées, Solidarité Femmes devrait recevoir ses premières résidentes au début de l'année prochaine. Un bureau de consultation pour femmes battues devrait également voir le jour. A l'image de celui de Genève, ce bureau aurait pignon sur rue et s'adresserait à toutes les femmes concernées par le problème, mais qui ne sont pas forcément résidentes du foyer. D'ici à une décision des autorités cantonales, les femmes victimes de violences psychiques et physiques de la région de Bienne et du Jura bernois devront se contenter des deux petits appartements proposés à Bienne par la Fondation Mütter- und Pflegerkinderhilfswerk, occupés en permanence et n'offrant aucun encadrement adéquat.

BE - NE - JU

L'Espace Femmes est lancé

(nh) – Dans le cadre des mesures spéciales mises en œuvre par l'OFIAMT dans le but d'investir dans la formation professionnelle, un projet biennois vient de recevoir le feu vert de cet office fédéral. Intitulé EFFE, Espace Femmes pour la formation et l'emploi, le projet vise avant tout à améliorer la réinsertion des femmes dans le monde du travail. Lancé par trois animatrices de stages de réinsertion proposés par l'Office d'orientation professionnelle de Bienne, EFFE devrait combler les lacunes existant au niveau de la réinsertion professionnelle des femmes dans la région.

Ce projet comprend d'une part un bureau d'information qui aura pour tâche d'accueillir et de conseiller individuellement les femmes, ainsi que de promouvoir leur réinsertion auprès du public et des entreprises. Le deuxième axe du projet s'inscrit dans une perspective plus pratique. Des stages et des rencontres devraient permettre à bon nombre de femmes de développer leurs aptitudes, d'évaluer leurs compétences formelles et informelles et de profiter d'une re-

mise à niveau. Dans leur demande de subvention à l'OFIAMT, à son pendant cantonal, l'OCIAMT et à la direction cantonale bernoise de l'Instruction publique, les initiatrices ont souligné l'importance de la création d'un tel projet pour la région biennoise. Les raisons de ce besoin sont multiples: Bienne est tout d'abord une ville avec un haut niveau de pauvreté chez les femmes; c'est aussi une cité enregistrant un taux particulièrement élevé de divorces. De multiples femmes se retrouvent ainsi dans l'obligation de (re)gagner leur vie. Beaucoup de ménagères cherchent également à retravailler, mais elles n'ont souvent pas la formation requise et ne disposent que d'un petit budget pour leur propre «reformation». EFFE est donc une réponse à toutes ces demandes. De plus, le projet soutient une lutte contre l'appauvrissement des femmes et leur dépendance vis-à-vis des services sociaux.

Ces arguments ont semblé-t-il convaincre les responsables de l'OFIAMT et de sa «filiale» bernoise. C'est ainsi que, fin

juin, la bonne nouvelle tombait: la demande de subvention pour la création de EFFE était accordée. Selon les souhaits émis par l'OFIAMT, le centre devra s'adresser non seulement aux femmes de la partie francophone du canton de Berne, mais également à celles des cantons du Jura et de Neuchâtel.

En vue d'ouvrir le plus rapidement possible le centre EFFE, l'Association pour la création d'un centre d'information pour la réinsertion et la formation des femmes s'est créée au mois de décembre 1991. Un comité, composé de sept membres issues de l'association, a également vu le jour. Il s'occupe actuellement des derniers préparatifs (engagement du personnel, recherche d'un local...) avant l'ouverture prochaine d'EFFE. Cet automne, l'association organisera une conférence de presse afin de faire connaître ses projets. Elle est par ailleurs toujours à la recherche de membres.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à EFFE, Espace Femmes pour la formation et l'emploi, case postale 3522, 2500 Bienne 3.

PACTE COLLOQUE 92 RESSOURCES HUMAINES L'AVENIR AU FÉMININ

Le colloque a pour objectif de définir les besoins en matière de formation et de perfectionnement, en particulier pour les femmes, de cerner l'évolution des postes de travail et de rechercher de nouvelles voies de formation, afin de mieux développer et exploiter les capacités humaines nécessaires aux rapides mutations technologiques. Le colloque veut aussi rester le plus concret possible: il comprend également un cours sur l'utilisation positive du stress. **Jeu**di 1^{er} octobre 1992, Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne, Dorigny, Auditoire CE 2 près du restaurant Copernic, prix: 110 fr.

9 h 30, introduction: Christiane Langenberger-Jaeger.

Exposés: «L'exigence cruciale de la mobilité professionnelle» par Marian Stepczynski, directeur du Journal de Genève.

«Comment se piloter pour tenir la route vers l'an 2000» par Maria Mumenthaler, présidente Manpower Suisse SA.

Débat avec Marion Gétaz, directrice IFMA; P.-D. Margot, président UVACIM; Dr Mina Michel, directrice «Leadership 2000»; Maria Mumenthaler; Françoise Pasche, déléguée au Bureau de l'égalité; D. Schmid, directeur du Centre de formation du Groupement des banquiers privés genevois; Marian Stepczynski; animé par Alexander Bergmann, professeur HEC, UNIL.

Repas

14 heures, conférence: «Le stress: une ressource à exploiter» par le Dr Mina Michel, directrice «Leadership 2000».

Pour tous renseignements: Mme Chessex, Zurich Assurances, tél. (021) 313 98 00.